**Les aidants : une situation, des besoins, des attentes**

1. **Tous concernés**

Chacun dans notre vie, nous avons, nous sommes ou serons amenés à accompagner un proche en difficulté du fait d’une maladie ou d’un handicap, de la petite enfance au grand âge. En France, cela concerne 8.3 millions de personnes.

Beaucoup de termes sont ainsi utilisés pour désigner ces aidants (naturels, familiaux, informels) qui accompagnent quotidiennement un membre de leur entourage. Chacun découvrant un jour qu’il est justement « aidant ».

La Confédération des Organisations de Familles de l’Union Européenne (COFACE) définit l’aidant familial dans sa charte européenne : « *l’aidant familial est la personne non professionnelle qui vient en aide à titre principal, pour partie ou totalement, à une personne dépendante de son entourage, pour les activités de la vie quotidienne. Cette aide régulière peut être prodiguée de façon permanente ou non et peut prendre plusieurs formes, notamment : nursing, soins, accompagnement à l’éducation et à la vie sociale, démarches administratives, coordination, vigilance permanente, soutien psychologique, communication, activités domestiques, …* ».

1. **Quelques chiffres…**

Nombre de statistiques et d’études quantitatives nous permettent de savoir qui sont ces aidants : en moyenne, les aidants ont 58 ans, 47% mènent une activité professionnelle, 60% sont des femmes, etc. Ces études mettent également en lumière l’importante mise à contribution des aidants : dans certains cas de dépendance les plus lourdes, l’aide est exclusivement apportée par les aidants proches. De même, l’aide apportée par les aidants est toujours plus importante que celle apportée par les professionnels.

1. **Une question d’ordre privé et sociétal**

Traiter de la question des aidants, c’est entrer dans les intérieurs et regarder ce qui se joue dans la relation à l’autre dès lors que la maladie ou le handicap survient.

Le lien à la personne, l’attachement sont des aspects fondamentaux de la relation d’aide. Pour autant, dans la relation d’aide et de soin, la confusion des genres amène à des souffrances, lorsque l’on devient l’aide-soignant, l’infirmier de son proche. D’où cette nécessité de conserver le lien initial à son proche mais également le lien initial à la société en restant un travailleur, un militant, un citoyen.

Parallèlement, on a affaire à une vision négative du rôle d’aidant, avec un champ sémantique lourd de sens : culpabilité, fardeau, charge, répit, tels sont les termes usités.

Néanmoins, puisque cela concerne 8,3 millions de personnes et que chacun a été, est ou sera aidant, la question de l’aide apportée à un proche comporte plusieurs dimensions sociales :

* Du point de vue de la santé, où, très souvent, les aidants négligent leur santé ; l’on observe un taux de morbidité supérieur chez les aidants que dans la moyenne nationale.
* Du point de vue économique, où la mise à contribution des aidants représenterait l’équivalent de 500 000 ETP.
* Du point de vue social, avec les dispositifs mis en place, tels que les congés familiaux ou encore la possibilité de rétribuer un proche via l’APA ou la PCH.
* Du point de vue du genre et de l’âge
* Du point de vue de la conciliation vie d’aidant/vie professionnelle
1. **Le soutien aux aidants proches**

Différents types de réponses peuvent être apporté aux besoins des aidants :

* L’information (sur les aides financières, les aides humaines, l’aménagement du logement, les droits, les curatelles/tutelles, etc.)
* La formation
* Le répit (accueil de jour, hébergement temporaire, vacances)
* Le maintien en santé
* Le soutien individuel et/ou collectif
* La médiation familiale